

Conseil municipal du 10 avril 2008

53 délibérations étaient à l'ordre du jour de ce Conseil municipal, essentiellement consacré aux questions budgétaires. Pascal Popelin était le rapporteur pour 17 d'entre-elles.

Vote du compte administratif 2007 de la ville de Livry-Gargan

En complément de la présentation effectuée par Alain Calmat, Pascal Popelin a rappelé les grandes masses de l'exécution du budget de la ville pour l'année 2007, qui a dégagé un excédent comptable d'environ 4,8 M€

Vote du compte administratif 2007 du budget annexe d'assainissement

Pascal Popelin a détaillé le résultat global 2007 de ce budget annexe, qui a dégagé un excédent comptable d'environ 245 000€

Vote du compte administratif 2007 du budget annexe du foyer-résidence Jean-Lebas

Pascal Popelin a détaillé le résultat global 2007 de ce budget annexe, qui a dégagé un excédent comptable d'environ 85 000€

Vote du compte administratif 2007 du budget annexe du foyer-résidence Alain-Savary

Pascal Popelin a détaillé le résultat global 2007 de ce budget annexe, qui a dégagé un excédent comptable d'environ 60 000€

Vote du compte administratif 2007 du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Pascal Popelin a détaillé le résultat global 2007 de ce budget annexe, qui a dégagé un excédent comptable d'environ 59 000€

Affectation des résultats 2007 au budget de la ville

Pascal Popelin a proposé d'affecter la totalité du résultat positif du compte administratif 2007 (4,8 M€) à la section de fonctionnement du budget primitif 2008, afin de permettre de dégager de l'autofinancement pour le programme d'investissement de cette année

Affectation des résultats 2007 au budget annexe d'assainissement

Pascal Popelin a proposé d'affecter la totalité du résultat positif du compte administratif 2007 (245 000€) à la section de fonctionnement du budget annexe d'assainissement 2008, afin de permettre de dégager de l'autofinancement pour le programme d'investissement de cette année

Affectation des résultats 2007 au budget annexe du foyer-résidence Jean-Lebas

Pascal Popelin a proposé d'affecter la totalité du résultat positif du compte administratif 2007 (85 000€) à la section d'investissement du budget annexe 2008, afin de limiter le recours à l'emprunt nécessaire pour la mise en œuvre du programme d'investissement de cette année

Affectation des résultats 2007 au budget annexe du foyer-résidence Alain-Savary

Pascal Popelin a proposé d'affecter une partie du résultat positif du compte administratif 2007 (60 400€) à la section de fonctionnement du budget annexe 2008, afin d'atténuer le montant de la subvention d'équilibre communale et l'autre partie (16 200€) à la section d'investissement, pour autofinancer le programme 2008

Affectation des résultats 2007 au budget annexe du service de soins infirmiers à domicile

Pascal Popelin a proposé d'affecter la totalité du résultat positif de la section de fonctionnement 2007 (54 000€) à la section de fonctionnement du budget annexe n+2, conformément à la loi. Le résultat d'investissement 2007 (4 700€) sera repris ultérieurement en décision modificative

Choix de la méthode de vote du budget

Pascal Popelin a proposé que le Conseil municipal retienne le vote « par nature » comme le font la plupart des communes. Ce choix est définitif pour toute la durée du mandat

Vote du budget primitif de la ville pour 2008

En complément de la présentation effectuée par Alain Calmat, Pascal Popelin a donné des précisions sur ce budget qui s'équilibre à hauteur d'environ 50,8 M€ pour la section de fonctionnement et de 20,5 M€ pour la section d'investissement

Vote du budget annexe d'assainissement pour 2008

Pascal Popelin a présenté les grandes lignes de ce budget, qui s'équilibre à hauteur d'environ 975 000€ pour la section de fonctionnement et de 1 460 000€ pour la section d'investissement (avec notamment la reprise des collecteurs du secteur Quesnay/Emile-Marais pour lutter contre les inondations dues aux gros orages)

Vote du budget annexe du foyer-résidence Jean-Lebas pour 2008

Pascal Popelin a présenté les grandes lignes de ce budget, qui s'équilibre à hauteur d'environ 600 000€ pour la section de fonctionnement (avec une subvention communale d'équilibre estimée à 98 000€) et de 205 000€ pour la section d'investissement (avec notamment la rénovation des ascenseurs)

Vote du budget annexe du foyer-résidence Alain-Savary pour 2008

Pascal Popelin a présenté les grandes lignes de ce budget, qui s'équilibre à hauteur d'environ 377 000€ pour la section de fonctionnement (avec une subvention communale d'équilibre estimée à 132 000€) et de 28 600€ pour la section d'investissement

Vote du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile pour 2008

Pascal Popelin a présenté les grandes lignes de ce budget, qui s'équilibre à hauteur d'environ 418 000€ pour la section de fonctionnement et de 84 500€ pour la section d'investissement

Rapport relatif à l'utilisation de la Dotation de solidarité urbaine (DSU) et au Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) pour l'année 2007

Pascal Popelin a rappelé que la ville de Livry-Gargan bénéficiait de ces dotations en raison de la faiblesse de son potentiel fiscal. A ce titre, la ville a perçu en 2007 une DSU d'environ 332 000€ et du FSRIF pour près de 1 260 000€. Ces recettes spécifiques, par définition non pérennes, ont été affectées à des acquisitions foncières destinées à des aménagements de voirie (angle de l'avenue du Consul général Nordling et du boulevard Jean-Jaurès) et en vue de la réalisation de logements sociaux (rue du Docteur-Roux, rue Pierre et Antonin-Magne, allée Dior, boulevard Roger-Salengro)

Outre les délibérations qu'il a présentées, Pascal Popelin a été désigné par le Conseil municipal pour faire partie du jury mis en place pour le concours de maîtrise d'œuvre destiné à choisir le projet d'agrandissement et de réhabilitation du gymnase Jacob.